— La discussion qui suit l'exposé de M. Mandouze atteste le vif intérêt de l'auditoire. MM. Schilling, Blaise et Blumenkranz analysent l'attitude de saint Augustin polémiste.

II.

SÉANCE DU 2 JUIN 1957.

Cette séance a été tenue en commun avec le Groupe romand à Augst, près de Bâle. On en trouvera la relation dans le compte rendu des séances du Groupe romand, ci-dessus, p. 59.

III.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1957.

Président : M. Mandouze.

Membres présents. — MM. Bureth, Chatillon, Mlle Depret, M. Frantz, Mlles Fugier, Gagneux, MM. Mandouze, G. Picard, Mlle Pinard, MM. R. Schilling, Schlosser, M. Weber, Will.

Excusés : MM. Blaise, Hentz, Maurer, Ruch.

Séance administrative.

M. Mandouze assumera la présidence et M. Will la vice-présidence du Groupe pour l'année scolaire 1957-1958. M. Schilling prend les fonctions d'administrateur.

M. Schilling transmet à l'Assemblée le souvenir de M. Blaise, membre fondateur du Groupe et son Président pendant l'année scolaire 1956-1957, qui, admis à la retraite, s'est retiré dans le Gard. Le Groupe lui souhaite une longue et paisible retraite, tout en regrettant son départ.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. F. Chatillon traite du *premier traducteur et commentateur de la « Cité de Dieu » : Raoul de Presles.*

Raoul de Presles, maître des requêtes de Charles V, fait partie de l'équipe de lettrés recrutée par un roi ami des lettres, équipe à laquelle nous devons de nombreuses « translations » plus ou moins paraphrasées, en un français farci de latinismes : traductions de diverses compilations médiévales écrites originairement en latin, mais aussi d'œuvres anciennes, soit classiques, soit patristiques (Jacques Beauchant traduit Sénèque, Simon de Hesdin traduit Valère Maxime, Évrard de Conty et Nicole Oresme traduisent Aristote d'après les versions latines qu'on en avait alors).

La traduction complète des vingt-deux livres de la *Cité de Dieu* de saint Augustin que Raoul de Presles exécute entre 1371 et 1375, doublée d'un commentaire extrêmement abondant, constitue une œuvre de premier intérêt, aujourd'hui à peu près complètement oubliée. Les historiens de notre langue l'ont négligée, comme nos grands dictionnaires (Godefroy, Littré). Les latinistes l'ignorent totalement. Les augustinisants n'en ont encore tiré aucun parti. Seuls les historiens de l'art et les amateurs de beaux livres (comme le comte A. de Laborde, 1909) se sont intéressés aux magnifiques et très nombreux manuscrits, ornés souvent de très belles miniatures, qui représentent véritablement l' « édition » médiévale de l'œuvre de Raoul. Un de ces manuscrits se trouve à Strasbourg : c'est ce qui a permis à M. l'abbé Chatillon de prendre un premier contact avec l'ouvrage. Deux éditions imprimées, l'une incunable (1486), l'autre de 1531, sont peu maniables et fort rares, l'une et l'autre plus rares même que les manuscrits. Il n'existe pas d'édition moderne.

M. Chatillon montre l'intérêt de cette œuvre à un triple point de vue. Comme traducteur, Raoul aurait droit à une place importante dans l'histoire de la langue française, alors en plein remaniement, dans le sens d'une relatinisation (cf. le dernier chapitre, malheureusement si succinct, du premier tome de F. Brunot), phénomène affectant surtout le vocabulaire (qui s'enrichit — et s'alourdit — de nombreux néologismes savants, nés pour la plupart d'un souci de serrer de près le texte à traduire), mais affectant aussi la syntaxe (Raoul fait usage, par exemple, de la proposition infinitive).

Commentateur, Raoul nous offre une mine presque inépuisable de renseignements sur l'état de la culture historique, philosophique et littéraire de son temps : dans le commentaire suivi accompagnant, chapitre par chapitre, l'ouvrage d'Augustin, il a entassé tout ce qu'il pouvait dire à l'occasion de chacune des phrases, de chacun des mots (ou plutôt tout ce qu'on pouvait dire, car il pille les commentaires latins des dominicains anglais Thomas Wallis et Nicolas Triveth, du début du même siècle). Le dépouillement attentif de l'œuvre de Raoul causerait bien des surprises à ceux qui s'intéressent à la pré-renaissance française, un bon siècle avant ce qu'on appelle la Renaissance.

Mais c'est comme éditeur surtout que Raoul doit intéresser les latinistes augustinisants. Car Raoul a vraiment droit au titre d'éditeur de la *Cité de Dieu*. Avant d'en traduire le texte latin, il a dû établir ce texte. Il l'a fait, nous dit-il, à l'aide de trente et un manuscrits (ce qui dame le pion par avance aux éditeurs modernes, qui n'en ont pas tant consulté). L' « édition » de Raoul peut donc nous apporter de précieuses variantes, récupérables par rétroversion. Faut-il dire combien peu avancée, scientifiquement parlant, se trouve encore de nos jours l'édition critique du

De Ciuitate? Dans ces conditions, l'apport d'un Raoul de Presles est loin d'être méprisable, comme le montrent quelques exemples choisis au hasard par M. Chatillon, tel celui-ci : en I, 9, il est question, à en croire toutes nos éditions, des *speculatores... constituti... in ecclesiis*, en quoi on a vu les évêques ; or, Raoul nous parle des « spéculateurs... constituez es haulx lieux », ce qui correspond évidemment à la leçon *in excelsis*, que personne n'avait relevée jusqu'ici ; saint Augustin, donc, n'aurait pas eu en vue les évêques, mais, d'une façon beaucoup plus générale, ceux qui, surveillants hauts placés, ont la charge des peuples : les autorités quelles qu'elles soient. — Un éditeur, cependant, ne se contente pas d'établir un texte, il prend parti quant à la structure de l'ouvrage, à sa division en chapitres, à la disposition des titres, de chapitre en chapitre. A cet égard, Raoul, encore, a quelque chose à nous apprendre. Ses chapitres ne commencent ou ne finissent pas toujours comme ceux de nos éditions. Il n'hésite pas, d'autre part, à intercaler titres et commentaires *entre* les chapitres. C'est donc à tort que l'on attribue ce découpage de la *Cité* aux premières éditions imprimées.

— Au cours de l'échange d'idées qui suit l'exposé très suggestif de M. Chatillon, M. G. Picard s'arrête à une variante recueillie par M. Chatillon, dans Raoul : *Tureum... aequor* pour *Tyrrhenum aequor* (*Aen.*, I, 67, cité par saint Augustin, *De Civ.*, I, 3), variante qui, montre M. Picard, est loin d'être dénuée d'intérêt.

— MM. Schilling et Mandouze attirent l'attention sur l'indéniable intérêt scientifique qu'aurait l'étude de Raoul de Presles confiée à des romanistes, travaillant aux côtés d'un latiniste augustinisant.

II. — M. G. Picard présente un commentaire du *mythe de Tarpeia*.

Le mythe de Tarpeia a fait l'objet, récemment, de plusieurs recherches, qui l'ont abordé de points de vue différents ; après M. G. Dumézil, qui a montré comment il prenait place dans le grand complexe mythique indo-européen destiné à expliquer la tripartition de la société, Mme Z. Ganszinieč (Tarpeia, *The making of a myth*, Breslau, 1949) a essayé d'expliquer surtout le thème iconographique. Reprenant la thèse de S. Reinach, elle en cherche l'origine dans un monceau d'armes, souvenir d'une victoire, qui aurait existé sur le Capitole ; mais elle innove sur deux points : la *congeries* aurait été surmontée, pense-t-elle, d'un trophée anthropomorphe, qui aurait été pris pour la silhouette de la jeune fille. Le nom même dériverait du grec τρόπαια.

La représentation du supplice de la vestale infidèle sur la monnaie de Titutius Sabinus évoque en fait une idole égéenne en cloche, aux bras levés, posée sur un amas de boucliers. L'idole en cloche survit tardivement dans la Méditerranée occidentale, puisqu'elle donne naissance

à Carthage, au v^e^ siècle, au « signe de Tanit » ; il n'est donc nullement impossible qu'un monument le représentant ait existé à Rome à l'époque royale. Incompris plus tard, il aurait donné naissance à la légende ; ainsi se trouverait expliqué le symbole astral qui surmonte Tarpeia sur la monnaie, et qui ressemble très exactement à celui qui occupe le sommet des stèles de Tanit. La frise de la basilique Aemilia offre une image rationalisée, conforme cependant pour l'essentiel au thème traditionnel ; on remarquera que la jeune fille porte là le voile gonflé des divinités astrales.

Si l'on admet la dérivation τρόπαια → *Tarpeia* proposée par M^me^ Ganszinicč, l'idole primitive pourrait figurer l'Hera Argeia, *hoplosmia* ou *tropaia*, dont le culte a été répandu de bonne heure en Italie par la colonisation achéenne. Adoptée d'abord comme protectrice de la citadelle, elle aurait été ensuite dégradée selon un phénomène dont l'évolution d'Acca Larentia offre un autre exemple, pour faire place à Iuno Moneta.

— M. Mandouze remercie M. Picard de son intéressant exposé et la séance s'achève par un échange de vues animé sur les diverses interprétations qui ont été données du mythe.